

Le 30 novembre 2017.

Le Maire de Saint-Péray,

à
.
.
.
.

N./Réf. : SG/EM/SS/111 -2017

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à la réunion du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu le :

Jeudi 07 décembre 2017
A 20 heures
Salle d'Honneur- 1^{er} étage centre

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 19 octobre 2017,
2. Finances :
 - Décision budgétaire modificative,
 - Clôture du budget annexe Marelle I,
 - Vente de la Cure,
 - Renouvellement des opérations « récupérateurs d'eau » et « Action façades »,
 - Droits de place du marché,
 - Acceptation par la ville du don de la Confrérie,
 - Gestion de la fourrière animalière : avenant n° 1 à la convention de groupement de commandes.

.../...

3. Aménagement – Urbanisme/Habitat :

- Déviation RD 86 : régularisations foncières,
- OPAH : conventionnement sans travaux,
- Convention constitutive d'un groupement de commandes entre la CCRC et la commune pour la voirie communale et les espaces ouverts au public.

4. Economie :

- Dérogation à la règle du repos dominical.

5. Petite enfance :

- RAM : approbation de la modification des statuts de la CCRC et transfert de la compétence à l'EPCI.

6. Personnel :

- Mise en place du RIFSEEP,
- Modification du tableau des effectifs,
- Convention de mise à disposition d'un agent de la commune de Champis auprès de la ville de Saint-Péray.

7. Syndicats d'eau potable :

- Fusion du SIVU du canton de Saint-Péray et du SIVOM du canton de Vernoux.

8. Maraîchage dans la Plaine.

9. Questions diverses.

Est également annexée la liste des décisions municipales prises depuis le conseil municipal du 19 octobre 2017, en application des délégations de pouvoir au Maire.

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Jacques DUBAY.

